

# L'Ouvre-boîtes brise la solitude des entrepreneurs

Depuis 2003, cette coopérative accueille les personnes voulant créer leur entreprise. Celles-ci sont alors salariées, bénéficient d'un accompagnement et profitent du réseau de la structure.

La vie d'un(e) entrepreneur(e) n'est pas de tout repos. Il faut penser à beaucoup de choses, notamment lors de la création de la société. C'est là qu'intervient l'Ouvre-boîtes : la coopérative propose un parcours d'accompagnement pendant trois ans maximum. « **Tout d'abord, la personne participe à une réunion d'information puis à un rendez-vous diagnostique durant lequel on va discuter de son projet** », explique Thierry Rousselot, chargé d'accompagnement et responsable communication de l'Ouvre-boîtes.

## Un statut de salarié

Certains projets, dont les métiers bénéficient de statuts particuliers, comme les architectes, les médecins, les avocats, ne pourront pas être accompagnés par la structure. « **Ainsi que les projets nécessitant de gros investissements car, dans ce cas-là, ce serait à nous de supporter les prêts bancaires et ça n'est pas possible.** » Car telle est la spécificité de la coopérative : les entrepreneurs qui y rentrent sont salariés en contrat à durée indéterminée (CDI). « **Ils travaillent de manière classique, développent leur entreprise, vont chercher des clients et facturent. L'argent rentre alors dans les caisses de l'Ouvre-boîtes et est reversé aux entrepreneurs sous forme de salaires.** » Chacun reverse par ail-

leurs 10,5 % de son chiffre d'affaires à la structure, qui lui propose un triple hébergement : juridique, comptable (salaires) et fiscal (TVA, cotisations sociales...). Et parfois un hébergement tout court, puisqu'il y a quelques bureaux à disposition.

## Entre 250 et 300 entrepreneurs

Au bout de trois ans, obligation est faite de candidater au sociétariat de la coopérative, pour devenir associé. « **Aujourd'hui, à l'instant T, les entrepreneurs sont entre 250 et 300, mais depuis 2003, 700 sont passés par ici. Les associés sont, quant à eux, au nombre de 36 puisque certains, au bout de trois ans, quittent l'Ouvre-boîtes pour développer leur société par exemple** », détaille Thierry Rousselot, insistant sur l'importance de l'accompagnement proposé. Le but ? Mettre les gens autour de la table afin qu'ils échangent sur leurs problématiques et trouvent des solutions.

« **Notre boulot, réalisé par une équipe d'appui de treize personnes, c'est de mettre les gens en lien entre eux, au sein de la coopérative, mais aussi avec les acteurs de notre réseau. On nous a même surnommés « le Meetic de l'économie sociale »** », sourit le chargé d'accompagnement, pour lequel les avantages de l'Ouvre-boîtes sont nombreux. « **Une gestion**



Thierry Rousselot, dans l'un des bureaux de l'Ouvre-boîtes, au Solilab, à Nantes.

**du temps plus simple entre vie pro, perso et familiale et un état d'esprit particulier puisqu'ici il n'y a pas de logique concurrentielle avec une large place laissée à l'autonomie.** » Aujourd'hui, deux tiers des entrepreneurs salariés sont des femmes et,

après moult projets liés à l'environnement il y a quelques années, ce sont les métiers du web (développeurs, cartographes, community manager...) qui cartonnent.

**Site.** ouvre-boites44.coop

## « Ce que j'aime ? Participer à un projet plus grand que soi »

### Témoignage

**Cécile Liège**, entrepreneuse salariée depuis 2009 et désormais présidente de l'Ouvre-boîtes.

« **Auteure et réalisatrice sonore, je suis rentrée à l'Ouvre-boîtes en 2009. Les avantages que j'y voyais ? La sécurité, apportée par le statut de salarié et le contrat à durée indéterminée (CDI), ainsi que le fait de faire partie**

d'un réseau, de travailler avec d'autres personnes.

Parfois, quand on débute, il y a des moments difficiles, où l'on est tenté de baisser les bras. Mais être entourée et accompagnée m'a toujours reboostée. Et puis, cela permet aussi de participer à un projet plus grand que soi, un projet d'entreprise démocratique, au-delà de son activité propre. Il y a un côté émancipateur non négligeable !

En 2012, je suis devenue sociétaire, puis, en 2014, j'ai été élue au conseil d'administration, même si, au début, je ne l'envisageais pas du tout. On travaille notamment sur le parcours d'accès au sociétariat, on essaye d'aider les gens dans leur choix, d'apprendre à devenir coopérateur en estimant que chacun a une place à prendre. »

**Site.** lesonographe.net



Cécile Liège est réalisatrice sonore et présidente de l'Ouvre-boîtes.